

## Emprunt/Marché financier de la Cémac

# L'Etat gabonais sollicite 10 milliards de francs

Maxime Serge MIHINDOU  
Libreville/Gabon

LE gouvernement, à travers la direction générale de la Comptabilité publique et du Trésor, a procédé, le mercredi dernier, à une émission par voie d'adjudication de bons de trésor assimilables pour un montant de 10 milliards de francs, avec échéance au 29 décembre 2017.

Le volume d'émissions est de 10 000 coupons d'une valeur nominale de 1 million de francs. Les éventuels souscripteurs doivent se rapprocher des 12 banques agréées pour

cette opération. Face à la difficulté de recourir désormais aux grandes places financières occidentales, le Gabon n'a plus d'autres choix que de solliciter le marché financier sous-régional, à travers des émissions des bons du trésor. Selon le ministère de l'Économie, de la Prospective et de la Programmation du développement, le gouvernement a levé 94,7 milliards de F.CFA sur le marché financier sous-régional au 1er semestre 2016, contre 35,2 milliards de francs sur la même période en 2015. Cela représente 26,8% des émissions totales des pays de la zone Cémac. En effet, au 1er semestre



Le Trésor public a lancé un nouvel emprunt de 10 milliards de francs cfa. Photo de droite : Selon la BEAC, les pays de la cémac ont émis 353,9 milliards de francs au 1er semestre 2016.

2016, les pays de la sous-région ont émis 353,9 milliards de F.CFA sous la forme de titres divers sur le marché à souscription libre de la Cémac, contre

231,3 milliards de F.CFA au premier semestre 2015. D'après le ministre de l'Économie Régis Immongault, ces levées de fonds ont pour objectif de



combler le gap financier que connaît le pays. « Il est clair que les levées de fonds correspondent à des besoins en trésorerie. C'est tout à fait normal, car

ces instruments ont été mis en place pour permettre aux États de gérer les situations comme celle que nos pays traversent actuellement. Je voudrais aussi rappeler que le recours aux avances statutaires de la BEAC n'est plus possible, et en plus de cela, il y a la difficulté des pays d'Afrique subsaharienne d'accéder aux marchés internationaux des capitaux. Dans ce cas, il en résulte que l'une des poches de liquidité disponible est bien le marché sous-régional », avait indiqué Régis Immongault au cours d'un entretien exclusif accordé à notre quotidien.

## Bio-surveillance des cours d'eau en Afrique centrale

# Le partage d'expérience et de connaissances

JM  
Libreville/Gabon

LES bureaux de l'ONG «The Nature Conservancy», sis aux Hauts de Gué-Gué, ont servi de cadre, dernièrement, à la conférence scientifique sur le thème "La bio-surveillance des cours d'eau à partir des macro-invertébrés benthiques, importance et obligation pour l'Afrique centrale de concevoir des outils d'évaluation type IBGN".

Cette conférence était animée par le chef de département de Biologie et de Physiologie animale, le Pr Foto Menbohan, expert en bio-surveillance des milieux aquatiques continentaux de l'université de Yaoundé 1.

L'objectif de cette rencontre était de vulgariser l'expertise de terrain menée dans trois pays de la sous-région (Cameroun, Congo et Gabon), en vue d'échan-



Photo : Jean Madouma



Photo : Jean Madouma

Le Pr Samuel Foto Menbohan lors de sa conférence... Photo du milieu : ... suivie par un public très attentif. Photo de droite : Une crevette dans un écosystème aquatique.

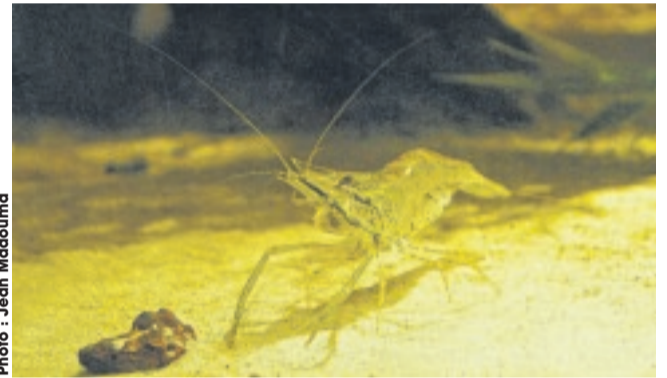


Photo : Jean Madouma

ger, de partager l'expérience et les connaissances avec le monde de la conservation scientifique et des autres partenaires au développement. Pour l'expert, les cours d'eau du Bassin du Congo regorgent d'une grande diversité biologique, en ce qui concerne les macro-invertébrés. Ces espèces sont composées, entre autres, des larves d'insectes, des crustacés et des mollusques. Ils vivent au contact de l'eau et des sédiments. Ce sont de véritables bio-indicateurs des

écosystèmes aquatiques. Leur présence permet également de faire les analyses sur la qualité de l'eau. Pour les cours d'eau urbains, la présence de certaines espèces facilite aux chercheurs la reconnaissance des polluants. Toutefois, l'expert a précisé que le mode de vie de ces espèces est assez spécial. Par exemple, dans un lac, la répartition des espèces varie selon la profondeur. « La topographie d'un lac est variable, il y a la zone littorale peu profonde, une

zone sublittorale un peu profonde et la zone profonde qui correspond au fond du lac. La zone littorale est la plus diversifiée et formée de plusieurs espèces. La zone sublittorale est celle de changement de la température, de l'oxygène, de la répartition des algues. C'est donc une zone où la densité des espèces se réduit. Et la zone profonde, peu diversifiée, regroupe surtout des larves de petite taille. Certains organismes effectuent des migrations entre la zone profonde et la zone littorale. La zone pro-

fonde étant utilisée comme refuge pour l'hibernation et la zone littorale pour la reproduction. Dans la rivière, la répartition des espèces dépend de la vitesse du courant, de la granulométrie du substrat, de la quantité de lumière, de la transparence des eaux et de l'enrichissement en nutriments», a-t-il expliqué. Selon le Pr Foto Menbohan, les macro-invertébrés sont des bio-indicateurs. Effectuer des analyses de leur échantillonnage est important. Avec les effets néfastes grandissants de la

pollution anthropique, il devient important de se préoccuper non seulement de la santé des écosystèmes naturels, mais également de celle des villes. A noter que le Pr Foto Menbohan encadre et travaille avec un groupe de chercheurs gabonais de l'Institut de recherches agronomiques et forestières (Iraf) dans le domaine des macro-invertébrés. Les travaux se déroulent dans la zone de Maboumine, dans la province du Moyen-Ogooué.

## Chine/Coopération avec l'Afrique en 2016

# Déjà, 1575 milliards de francs investis en 10 mois

W.N  
Libreville/Gabon

LES investissements chinois en Afrique ont atteint 2,5 milliards de dollars (1 575 milliards de francs) durant les dix premiers mois de l'année 2016. Ce qui représente une hausse de 31% par rapport à la même période de 2015, écrit l'agence Xinhua, le 23 décembre dernier, citant le Porte-parole du ministère chinois du Commerce, Sun Jiwen.

« Au vu de la situation compliquée de l'économie mondiale, l'augmentation de ces

investissements traduit la confiance des entreprises chinoises dans le marché et le développement économique de l'Afrique », a précisé l'agence de presse officielle chinoise, indiquant que 10% de ces investissements ont été réalisés dans le secteur manufacturier. Outre l'industrie, les investissements chinois concernent aussi les domaines de la construction d'infrastructures et des industries extractives.

La Chine avait annoncé, fin 2015, lors du 6e Forum sur la coopération sino-africaine (Focac) tenu à Johannesburg, qu'elle allait



Photo : Benjamin PENDI

Des travailleurs chinois à l'oeuvre sur un chantier au Gabon.

injecter 60 milliards de dollars (37 800 milliards de francs) dans les écono-

mies africaines entre 2016 et 2018 sous forme d'investissements, de prêts et

de dons. Selon un récent rapport publié par le think tank American Enterprise Institute et The Heritage Foundation, l'empire du milieu a investi 150,4 milliards de dollars (95 000 milliards de francs) en Afrique subsaharienne entre janvier 2006 et juillet 2014.

La Chine est devenue le premier partenaire commercial de l'Afrique en 2009. Mais cette évolution rapide des relations économiques bilatérales ne s'est pas faite sans accroc. Les Chinois sont régulièrement soupçonnés de chercher uniquement à pomper les matières premières dont

regorge le continent ou encore de vouloir inonder le marché africain de produits manufacturés à bas prix sans transférer le savoir-faire et créer suffisamment d'emplois, vu que les investisseurs originaires de ce vaste pays émergent apportent souvent matériel et main-d'œuvre dans leurs bagages. Pékin tente, cependant, de se défaire de cette image peu flatteuse, en investissant dans d'autres secteurs en dehors des matières premières et en augmentant son aide au développement destinée aux pays africains.